

RCS : NIMES Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00204 Numéro SIREN : 809 327 182 Nom ou dénomination : COSADIS

Ce dépôt a été enregistré le 30/08/2022 sous le numéro de dépôt B2022/014502

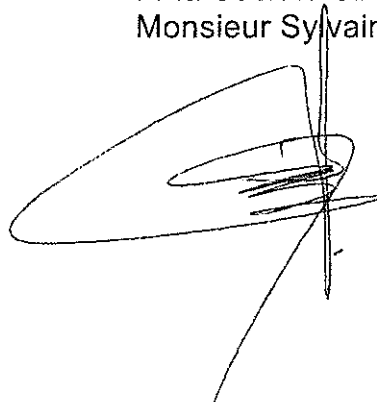
EURL COSADIS

**206 avenue de la Condamine
30600 VAUVERT**

Exercice du 01/02/2021 au 31/01/2022

Certifiés conformes

La Présidente
P/ la Société S.A.M.
Monsieur Sylvain GILLET

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'G' followed by a vertical line and a horizontal stroke.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL COSADIS										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12																													
Adresse de l'entreprise 206 avenue de la Condamine 30600 VAUVERT										Durée de l'exercice précédent* 12																													
Numéro SIRET* 80932718200014										Néant *																													
										Exercice N clos le, 31/01/2022																													
										Brut 1					Amortissements, provisions 2					Net 3																			
Capital souscrit non appelé (I)										AA																													
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *								AB						AC																							
		Frais de développement *								CX						CQ																							
		Concessions, brevets et droits similaires								AF						AG																							
		Fonds commercial (1)								AH						AI																							
		Autres immobilisations incorporelles								AJ						AK																							
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles								AL						AM																							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains								AN						AO																							
		Constructions								AP						AQ																							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels								AR	6 513					AS	6 513																						
		Autres immobilisations corporelles								AT	8 623					AU	5 426 3 197																						
		Immobilisations en cours								AV						AW																							
		Avances et acomptes								AX						AY																							
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence								CS						CT																							
		Autres participations								CU						CV																							
		Créances rattachées à des participations								BB						BC																							
		Autres titres immobilisés								BD						BE																							
		Prêts								BF						BG																							
		Autres immobilisations financières*								BH	28 000					BI	28 000																						
	TOTAL (II)										BJ	43 137					BK	11 940 31 197																					
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements								BL						BM																						
En cours de production de biens								BN						BO																									
En cours de production de services								BP						BQ																									
Produits intermédiaires et finis								BR						BS																									
Marchandises								BT	795 600					BU	795 600																								
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes								BV						BW																							
		Clients et comptes rattachés (3)*								BX	49 614					BY	49 614																						
		Autres créances (3)								BZ	383 658					CA	383 658																						
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé								CB						CC																							
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)								CD						CE																							
	Disponibilités								CF	509 095					CG	509 095																							
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*								CH	22 665					CI	22 665																							
	TOTAL (III)								CJ	1 760 635					CK	1 760 635																							
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)								CW																														
	Primes de remboursement des obligations (V)								CM																														
	Ecart de conversion actif* (VI)								CN																														
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)								CO	1 803 772					1A	11 940 1 791 832																							
Renvois : (1) Dont droit au bail :										(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :										(3) Part à plus d'un an :																			
Clause de réserve de propriété :*										Immobilisations :										Stocks :										Créances :									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise			EURL COSADIS		Néant ☐ *	
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000)				DA	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)				DC	
	Réserve légale (3)				DD	800
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)				DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)				DG	511 876
	Report à nouveau				DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	107 624
	Subventions d'investissement				DJ	
	Provisions réglementées *				DK	
	TOTAL (I)				DL	628 301
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM
Avances conditionnées				DN		
TOTAL (II)				DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	32 798
	Provisions pour charges				DQ	
	TOTAL (III)				DR	32 798
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS	
	Autres emprunts obligataires				DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	2 020
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)				DV	800
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	793 849
	Dettes fiscales et sociales				DY	284 784
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	
	Autres dettes				EA	22 611
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	26 666
TOTAL (IV)				EC	1 130 733	
Ecart de conversion passif* (V)				ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	1 791 832	
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
				Ecart de réévaluation libre	1D	
				Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 130 733
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	2 020	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL COSADIS							Néant ☐ *		
			Exercice N						
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	14 835 957	FB		FC	14 835 957	
	Production vendue { biens * services *		FD	9 779	FE		FF	9 779	
			FG	37 573	FH		FI	37 573	
			FJ	14 883 310	FK		FL	14 883 310	
	Chiffres d'affaires nets *						FL	14 883 310	
	Production stockée*						FM		
	Production immobilisée*						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	10 500	
	Autres produits (1) (11)						FQ	41 062	
		Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	14 934 873		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	12 332 803	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(21 588)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	1 188 066	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	125 446	
	Salaires et traitements*						FY	978 104	
	Charges sociales (10)						FZ	198 935	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { – dotations aux amortissements* – dotations aux provisions*					GA	1 463	
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	11 471	
			Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	14 814 703	
		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	120 170		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
			Total des produits financiers (V)				GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
			Total des charges financières (VI)				GU		
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV			
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	120 170		

Désignation de l'entreprise										EURL COSADIS		Néant ☐ *	
												Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA	7 873	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	7 873	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	18 247	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	18 247	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	(10 374)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *										(X)	HK	2 171	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	14 942 746		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	14 835 121		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	107 624
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO	
	(2) Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HY	
	(3) Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier										1G	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HP	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										HQ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										1H	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										1J	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										1K	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										1X	
	(9)	Dont transferts de charges										RC	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										RD	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5										A1	10 500
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A2	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A3	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires	A9				A4	1 138	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8						
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N	
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Pénalités, amendes fiscales et pénales										57		
	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion										10 861		
Provisions pour risques et charges										4 798			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion											5 982		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice clos au 31/01/2022

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL COSADIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2022, dont le total est de 1 791 833 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 107 625 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2021 au 31/01/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/05/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

Règles et méthodes comptables

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan
Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 514			6 514
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 975	1 120		6 095
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 812	717		2 529
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	13 301	1 837		15 138
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	27 000			28 000
Immobilisations financières	27 000			28 000
ACTIF IMMOBILISE	40 301	1 837		43 138

Notes sur le bilan
Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 504	10		6 514
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 208	772		3 980
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	764	681		1 446
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	10 476	1 464		11 940
ACTIF IMMOBILISE	10 476	1 464		11 940

Notes sur le bilan
Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 483 939 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	28 000		28 000
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	49 614	49 614	
<i>Autres</i>	383 659	383 659	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>	22 666	22 666	
<i>Charges constatées d'avance</i>			
Total	483 939	455 939	28 000
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Div produits a recevoir</i>	37 405
<i>RENOI DE MARGE</i>	4 688
Total	42 093

Notes sur le bilan
Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 Euro décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i>	28 000				32 798
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>					
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Gros entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales</i>					
<i>sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>					
Total	28 000				32 798
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
<i>Exploitation</i>					
<i>Financières</i>					
<i>Exceptionnelles</i>					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 130 733 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 020	2 020		
- à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	800	800		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	793 850	793 850		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	284 784	284 784		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes</i>	22 612	22 612		
<i>Produits constatés d'avance</i>	26 667	26 667		
Total	1 130 733	1 130 733		
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice dont :</i>	-300			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FNP - Factures non parvenues	77 787
Interets bancaires a paye	2 020
Dettes pr pour congés a p	78 102
Provisions pour prime salariés	11 300
Provision de précarité	419
Provision salaires gérant	7 632
Provisions 13 eme mois	5 432
Charges sociales/prov cp	17 635
Charges sociales provis 13emois	4 799
Charges sociales s/prov. charges	6 817
Taxe apprentissage	926
Formation continue	1 993
Ch fiscales/prov salaires	1 326
Etat charges a payer	1 714
Taxe sur la publicité	470
Taxe poisson	442
CFE	2 400
Cvae	22 660
Taxe fonciere	43 290
Taxe au m2	49 864
Cr clts prov.pr recomp.a	10 171
Total	347 200

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avan	22 666		
Total	22 666		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constates d avan	26 667		
Total	26 667		

Autres informations

COSADIS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 8 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 206 AVENUE DE LA CONDAMINE
30600 VAUVERT
809 327 182 RCS NIMES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 29 JUILLET 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2022 s'élevant à 107 624 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 107 624 euros

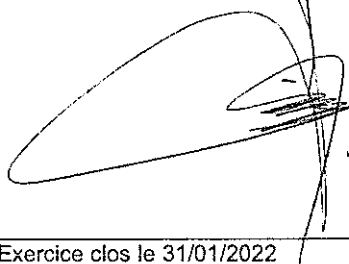
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 619 500 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les sommes distribuées à titre de dividendes, avec et sans abattement, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement de 40 %		Revenus non éligibles à l'abattement de 40 %
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/01/2019	/	/	/
31/01/2020	/	/	/
31/01/2021	50 000 euros	/	/

Certifié conforme

La Présidente
P/ la Société S.A.M.
Monsieur Sylvain GILLET



91, rue Pouilly-Loché
71000 Mâcon

☎ 03 85 32 80 34
✉ egelas@gelas-audit.fr

COSADIS

SASU au capital de 8 000 €
206 Avenue de la Condemine
30600 VAUVERT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS **EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2022**

A l'assemblée générale de la société COSADIS,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COSADIS relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2021 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entités, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont eu une incidence sur l'organisation interne des entités et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les stocks de marchandises, dont le montant net figurant au bilan au 31 janvier 2022 s'établit à 795 600 euros, sont évalués à leur dernier prix d'achat selon les modalités décrites dans la note « Stocks » de l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du Code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

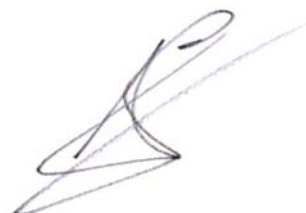
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mâcon le 13 juillet 2022

GELAS AUDIT
Anthony AGIER

Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2022	Net 31/01/2021
<i>Capital souscrit non appelé</i>				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires</i>				
<i>Fonds commercial (1)</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
<i>Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et outillage industriels</i>	6 514	6 514		10
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	8 624	5 426	3 197	2 814
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes</i>				
Immobilisations financières (2)				
<i>Participations (mise en équivalence)</i>				
<i>Autres participations</i>				
<i>Créances rattachées aux participations</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	28 000		28 000	27 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	43 138	11 940	31 197	29 824
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
<i>Matières premières et autres approvisionnements</i>				
<i>En-cours de production (biens et services)</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>	795 600		795 600	774 012
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	49 614		49 614	53 552
<i>Autres créances</i>	383 659		383 659	397 421
<i>Capital souscrit et appelé, non versé</i>				
Divers				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Disponibilités</i>	509 096		509 096	713 931
<i>Charges constatées d'avance (3)</i>	22 666		22 666	19 994
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 760 635		1 760 635	1 958 911
<i>Frais d'émission d'emprunt à étaler</i>				
<i>Primes de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecarts de conversion actif</i>				
TOTAL GENERAL	1 803 773	11 940	1 791 833	1 988 735
<i>(1) Dont droit au bail</i>				
<i>(2) Dont à moins d'un an (brut)</i>				
<i>(3) Dont à plus d'un an (brut)</i>				

Bilan Passif

	31/01/2022	31/01/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	511 876	413 458
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	107 625	98 418
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	628 301	520 676
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	32 798	28 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	32 798	28 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 020	18 109
Emprunts et dettes financières diverses (3)	800	28 754
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	793 850	1 059 889
Dettes fiscales et sociales	284 784	302 709
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	22 612	30 598
Produits constatés d'avance	26 667	
TOTAL DETTES	1 130 733	1 440 059
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 791 833	1 988 735
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 130 733	1 440 059
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 020	18 109
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	du 01/02/21 au 31/01/22 12 mois	%	du 01/02/20 au 31/01/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	14 835 958	99,68	14 041 275	99,80	794 682	5,66
Production vendue	47 352	0,32	28 017	0,20	19 336	69,02
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	51 563	0,35	72 953	0,52	-21 390	-29,32
Total	14 934 873	100,35	14 142 245	100,52	792 629	5,60
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	12 332 803	82,86	11 646 454	82,78	686 349	5,89
Variation de stock (m/ses)	-21 588	-0,15	-44 841	-0,32	23 253	-51,86
Achats de m.p. & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	1 188 067	7,98	1 196 058	8,50	-7 992	-0,67
Total	13 499 282	90,70	12 797 672	90,96	701 610	5,48
MARGE SUR M/SES & MAT	1 435 591	9,65	1 344 573	9,56	91 018	6,77
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	125 446	0,84	109 965	0,78	15 481	14,08
Salaires et Traitements	978 105	6,57	925 051	6,57	53 053	5,74
Charges sociales	198 935	1,34	199 559	1,42	-624	-0,31
Amortissements et provisions	1 464	0,01	1 948	0,01	-485	-24,88
Autres charges	11 471	0,08	8 523	0,06	2 949	34,60
Total	1 315 421	8,84	1 245 047	8,85	70 374	5,65
RESULTAT D'EXPLOITATION	120 170	0,81	99 526	0,71	20 644	20,74
Produits financiers						
Charges financières						
Résultat financier						
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	120 170	0,81	99 526	0,71	20 644	20,74
Produits exceptionnels	7 873	0,05	14 857	0,11	-6 984	-47,01
Charges exceptionnelles	18 248	0,12	14 066	0,10	4 182	29,73
Résultat exceptionnel	-10 374	-0,07	791	0,01	-11 165	NS
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	2 171	0,01	1 899	0,01	272	14,34
RESULTAT DE L'EXERCICE	107 625	0,72	98 418	0,70	9 207	9,35

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL COSADIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2022, dont le total est de 1 791 833 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 107 625 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2021 au 31/01/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/05/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

Règles et méthodes comptables

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 514			6 514
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 975	1 120		6 095
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 812	717		2 529
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	13 301	1 837		15 138
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	27 000	1 000		28 000
Immobilisations financières	27 000	1 000		28 000
ACTIF IMMOBILISE	40 301	2 837		43 138

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 504	10		6 514
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 208	772		3 980
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	764	681		1 446
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	10 476	1 464		11 940
ACTIF IMMOBILISE	10 476	1 464		11 940

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 483 939 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	28 000		28 000
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	49 614	49 614	
<i>Autres</i>	383 659	383 659	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	22 666	22 666	
Total	483 939	455 939	28 000
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Div produits à recevoir</i>	37 405
<i>RENOI DE MARGE</i>	4 688
Total	42 093

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 Euro décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i>	28 000	4 798			32 798
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>					
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Gros entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales</i>					
<i>sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>					
Total	28 000	4 798			32 798
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
<i>Exploitation</i>					
<i>Financières</i>					
<i>Exceptionnelles</i>					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 130 733 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 020	2 020		
- à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	800	800		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	793 850	793 850		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	284 784	284 784		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes</i>	22 612	22 612		
<i>Produits constatés d'avance</i>	26 667	26 667		
Total	1 130 733	1 130 733		
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice dont :</i>	-300			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>FNPN - Factures non parvenues</i>	77 787
<i>Interets bancaires a paye</i>	2 020
<i>Dettes pr pour conges a p</i>	78 102
<i>Provisions pour prime salariés</i>	11 300
<i>Provision de précarité</i>	419
<i>Provision salaires gérant</i>	7 632
<i>Provisions 13 eme mois</i>	5 432
<i>Charges sociales/prov cp</i>	17 635
<i>Charges sociales provis 13emois</i>	4 799
<i>Charges sociales s/prov. charges</i>	6 817
<i>Taxe apprentissage</i>	926
<i>Formation continue</i>	1 993
<i>Ch fiscales/prov salaires</i>	1 326
<i>Etat charges a payer</i>	1 714
<i>Taxe sur la publicité</i>	470
<i>Taxe poisson</i>	442
<i>CFE</i>	2 400
<i>Cvae</i>	22 660
<i>Taxe fonciere</i>	43 290
<i>Taxe au m2</i>	49 864
<i>Cr clts prov.pr recomp.a</i>	10 171
Total	347 200

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges constatees d'avan</i>	22 666		
Total	22 666		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
<i>Produits constatés d'avan</i>	26 667		
Total	26 667		

Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 41 personnes dont 1 apprenti.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
<i>Cadres</i>		
<i>Agents de maîtrise et techniciens</i>	2	
<i>Employés</i>	39	
<i>Ouvriers</i>		
Total	41	